

Circulaire n° 2023-101

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Elections législatives du 8 octobre 2023 – Formulaires électoraux et nombre de modèles de vote tactile

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

A la demande de M. le Premier Ministre, Ministre d'État, et en vue des élections législatives du 8 octobre 2023, je m'empresse de vous transmettre en annexe les **formulaires électoraux** dans un format de PDF « writable » que les administrations communales pourront ainsi remplir électroniquement ou à la main et les imprimer dans le nombre d'exemplaires requis.

Liste des formulaires annexés :

Numéro de référence	Contenu
123-000045	Lettre de nomination des présidents des bureaux sectionnaires
123-000046	Lettre de désignation des assesseurs, suppléants et secrétaires
123-000047	Lettre au Président du bureau principal l'informant de la composition des bureaux sectionnaires
123-000064	PV du tirage au sort des témoins
123-000068	Lettre de désignation des témoins
123-000072	État des sommes dues à titre de jetons de présence
123-000073	Relevé des électeurs qui n'ont pas pris part au vote
123-000075	Idem intercalaires
123-000076	PV Bureau principal
123-000077	PV Bureau sectionnaire
Annexe au PV	Plusieurs bureaux de vote traitant les votes par correspondance
Annexe au PV	Un seul bureau de vote traitant les votes par correspondance
123-000085	Avis de composition des bureaux électoraux

Il est par ailleurs demandé aux administrations communales, qui ne l'ont pas encore fait, de communiquer au Ministère d'État, par voie électronique à l'adresse elections@me.etat.lu et jusqu'au **11 août au plus tard**, le **nombre de modèles de vote tactile** dont elles auront besoin. À titre de rappel, il est prévu de fournir un seul modèle de vote tactile par site sur lequel le vote se déroule et qui pourra ainsi être utilisé par tous les bureaux de vote installés sur le même site.



Veillez agréer, Madame, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding

